

Les aides à la transition énergétique

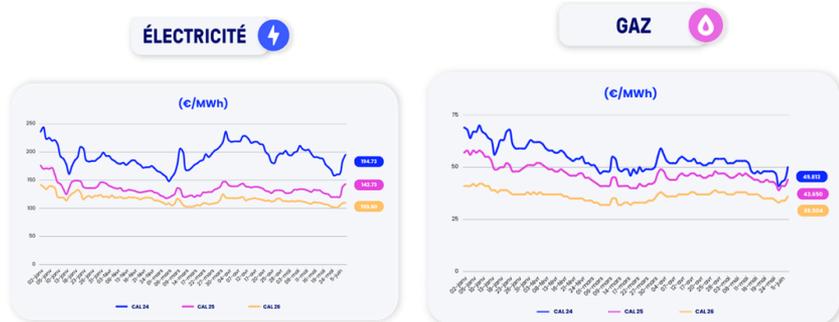
Petit déjeuner du Club des Entreprises du Muretain
27 juin 2023



1. Rappel sur les aides aux paiements des factures
2. Comment être acteur de ses consommations
3. Les aides financières aux études et à l'investissement

Augmentation des prix du marché de l'énergie

- Augmentation du prix du gaz liée à la reprise économique post COVID, puis aux tensions géopolitiques suivies du conflit Russie-Ukraine
- Impact sur le prix à terme de l'électricité compte tenu du lien entre le prix de l'électricité et prix du gaz



Contrat base 2024	Contrat base 2025	Contrat base 2026	Contrat base 2024	Contrat base 2025	Contrat base 2026
194.73 €/MWh	142.73 €/MWh	109.80 €/MWh	49.813 €/MWh	43.650 €/MWh	35.504 €/MWh
Tendance ↗	Tendance ↘				

Source Capitole Energie : Valeurs arrêtées au 19 juin 2023

Disponibilité des installations de production électriques en baisse en 2022/2023

- Travaux de maintenance sur le parc nucléaire
 - Contrôles et expertises de phénomènes de corrosion
 - Impact de la canicule et des sécheresses sur les installations nucléaires et sur les stocks hydrauliques
- redémarrage progressif jusqu'en février 2023 des réacteurs actuellement à l'arrêt
- Découverte de nouvelles fissures en mars 2023 (*en attente validation ASN*)
- Grèves post adoption loi sur les retraites

Nous sommes engagés dans une période de forts coûts de l'énergie : premier réflexe = contrôlez la date d'échéance de votre contrat pour anticiper la variation !



BOUCLIER TARIFAIRE POUR LES PETITES ENTREPRISES



Cible : TPE.

Conditions :

Ps <= 36kVA

- Avoir souscrit un contrat réglementé
- employer moins de 10 salariés
- réaliser moins de 2 m€ de CA annuel.

Modalités : à partir du 1.02.2023 hausse de prix de l'électricité automatiquement limitée à 15%.

Cible : Artisans Boulangers

Conditions :

Ps > 36kVA

Modalités : aide Région Occitanie

Factures énergie 2023 > 6% CA 2021

Prise en charge du surcote aides état déduites:

30% pour les CA Agglo ; 50% si Comcom

Plafond à 2000€



AMORTISSEUR ELECTRICITE

Cible :

- TPE et PME non protégées par le bouclier tarifaire (compteur > 36kVA)

Conditions : les entreprises qui ont signé avec leur fournisseur des contrats qui prévoient un prix supérieur à 350€/MWh (pour la part d'approvisionnement au marché)

Modalités : Aide forfaitaire sur 25 % de la consommation des entreprises, permettant de compenser l'écart entre le prix plancher de 325€/MWh et un prix plafond de 800€/MWh, La baisse du prix apparaîtra directement sur la facture, et une compensation financière sera versée par l'Etat aux fournisseurs d'énergie, via les charges de service public de l'énergie.



Taux CSPE « gelé » à 0.5 €/MWh jusqu'en février 2023

Récupération de la taxe d'électricité CSPE / TICFE

Cible : activité INDUSTRIELLE

Conditions : la taxe CSPE représente plus de 0,5% de la Valeur Ajoutée sur l'exercice comptable.

Modalités : déposer une demande de remboursement au plus tard le 31 décembre de la deuxième année qui suit celle du paiement de la taxe.



AIDE GAZ ET ELECTRICITÉ 2022/2023

Cible : entreprises énergivores.

Conditions :

- achats de gaz et/ou d'électricité $\geq 3\%$ du CA 2021
- doublement du prix du gaz et/ou de l'électricité sur la période éligible par rapport à une moyenne de prix sur l'année 2021.

Modalités :

- De 30 % à 70 % des dépenses éligibles selon la situation de l'entreprise (baisse de l'excédent brut d'exploitation)
- Dispositif simplifié à partir de fin novembre 2022
- Concerne toutes les entreprises qui répondent aux conditions jusque fin 2022
- En 2023 le dispositif continue pour les ETI et les grandes entreprises

<https://www.impots.gouv.fr/simulateur-aide-gaz-electricite>



<https://www.monecowatt.fr/>

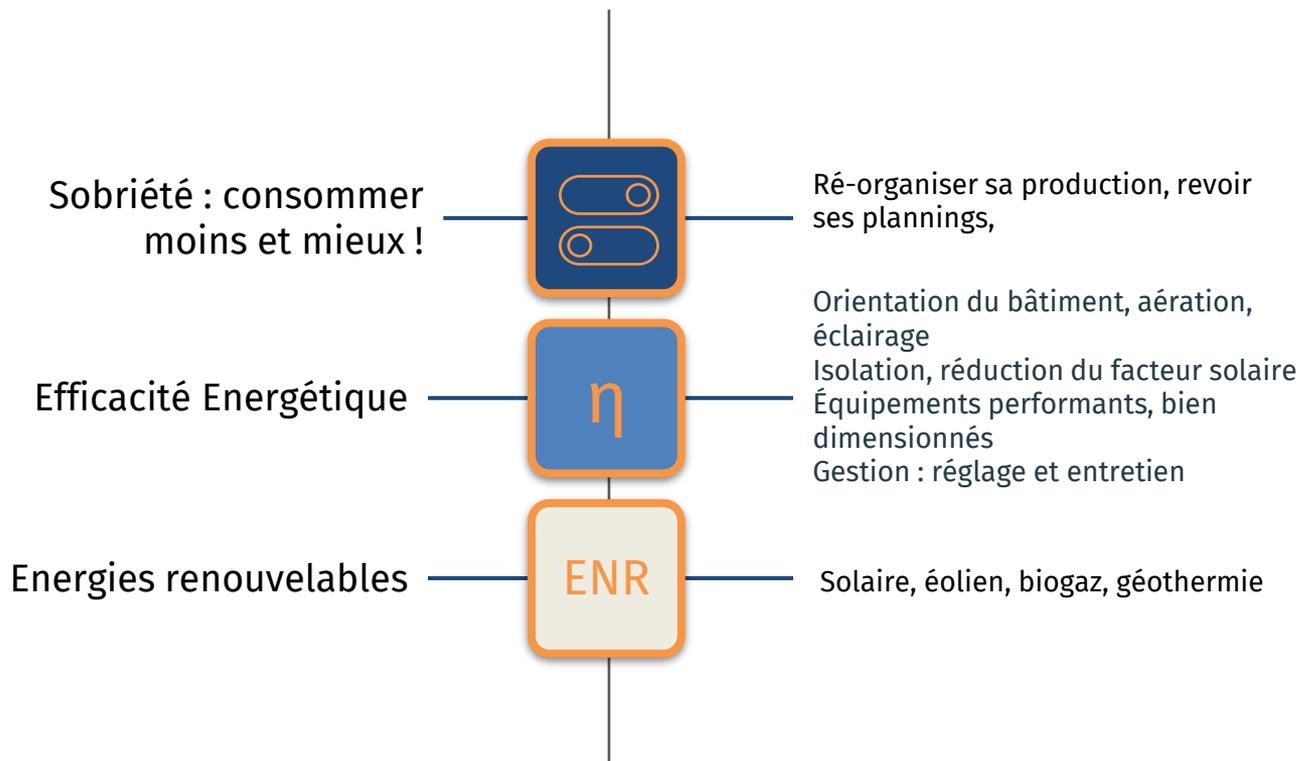


<https://myecogaz.com/home>

- ⊖ S'inscrire aux alertes pour être prévenus des moments où les éco-gestes ont le plus d'impact sur les systèmes d'approvisionnement
- ⊖ Agir en cas de signal orange ou rouge



Agir pour diminuer ses consommations d'énergie



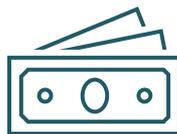


CEE - Certificats d'Economie d'Énergie

Cible : toutes entreprises.

Conditions : réaliser des travaux d'économies d'énergie (isolation, air comprimé, groupe froid...) qui sont identifiés dans des fiches par secteur d'activités.

Modalités : le montant de la prime des certificats d'économie d'énergie dépend du type de travaux effectués, il est nécessaire de faire la demande avant la signature du devis (se rapprocher de son fournisseur de matériels ou d'énergie



The screenshot shows the 'Objectif Énergie' section of the CCI Occitanie website. It features a navigation bar with 'Accueil' and 'E-formation'. The main heading is 'Comparez les primes des Certificats d'Économies d'Énergie'. Below this, there's a progress indicator showing '1 Votre projet', '2 Vos coordonnées', and '3 Validez'. The main content area is titled 'SIMULER ET COMPARER LES PRIMES ENERGIE' and includes a 'Choisissez votre secteur' section with icons for 'Bâtiment résidentiel', 'Bâtiment tertiaire (Bureaux, école, hôtel.)', 'Industrie', 'Réseau (chaleur/froid, éclairage, électricité, ...)', 'Transport', and 'Agriculture'. On the right, there's a 'Comment ça marche?' section with a 4-step process: 1. Renseignez votre projet, 2. Recevez les offres, 3. Comparez et choisissez, 4. Percevez votre prime à la fin de vos travaux. At the bottom right, there's a 'Une Question ?' section with 'ou' below it.

<https://nr-pro.fr/mb/cci-occitanie/certificat-d-economie-d-energie-cee.html>

bpi**france**

- Prêt Economie d'Énergie



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Acquisition et pose d'un système d'isolation thermique en rampant de toiture ou en plafonds de combles

Acquisition et pose d'un système d'isolation thermique sur mur, en façade ou pignon, par l'extérieur ou l'intérieur

Acquisition et pose d'un système d'isolation thermique en toiture terrasse ou couverture de pente inférieure à 5 %

Acquisition et pose d'un chauffe-eau solaire collectif ou d'un dispositif solaire collectif pour la production d'eau chaude sanitaire

Acquisition et pose d'une pompe à chaleur, autre que air/air, dont la finalité essentielle est d'assurer le chauffage des locaux

Acquisition et pose d'un système de ventilation mécanique simple flux ou double flux

Raccordement à un réseau de chaleur ou de froid

Acquisition et pose d'une chaudière biomasse

Acquisition et pose d'un système de régulation ou de programmation du chauffage et de la ventilation

Crédit d'impôt 2023-2024 en faveur de la rénovation énergétique des bâtiments à usage tertiaire

Cible : Toutes les TPE et PME du tertiaire, propriétaires comme locataires de leurs locaux

Conditions : réaliser des travaux d'isolation thermique et d'équipements composant

des systèmes de chauffage, de raccordement à des réseaux de chaleur ou de froid, et de ventilation des locaux. Ces travaux doivent être réalisés

par un professionnel certifié reconnu garant de l'environnement (RGE).

Modalités : 30 % des dépenses éligibles, dans la limite de 25 000 euros de crédit d'impôt par entreprise. Dépenses exposées entre le 1er janvier 2023 et le 31 décembre 2024



Mobiliser les aides aux études et à l'investissement



GUIDE DU SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE
EN AUTOCONSOMMATION
en Occitanie

- Aide régionale aux études de faisabilité de projets d'efficacité énergétique ou d'énergie renouvelables (50% d'aide) (en cours de révision)
- Aides pour le désamiantage des toitures en cas de solarisation (25% sur l'assiette éligible et plafonnée à 25€ d'aide par m² de toiture désamiantée) (en cours de révision)
- <https://www.laregion.fr/Guide-du-solaire-photovoltaïque-en-autoconsommation-en-Occitanie>
- Aide pour des installations PV 100% en auto consommation sans revente >150k€
- Aide Ombrières financée à 100% l'installation dès 200 m² et jusqu'à 1500 m² de stationnement pour couvrir entre 15 et 100 places.
- Aide à l'achat d'un VUL électrique ou hybride pour les artisans jusqu'à 3000€ cumulable aide de l'Etat et de Toulouse Métropole
- Guichet Renov'Occitanie pour les professionnels : accompagnement CCI/CMA pour le tertiaire <1000m²

Toulouse
MAIRIE - MÉTROPOLE

- Aide à l'achat et/ou remplacement d'un véhicule/velo dans le cadre de la mise en place de la ZFE
 - Aide à l'investissement de panneaux solaires photovoltaïques et thermique
- A venir
- **Ateliers** sur une demi-journée sur plusieurs thématiques : sensibilisation et premiers gestes pour un **numérique responsable** ; identifier les enjeux pour mon entreprise de **l'économie de la fonctionnalité** ; sensibilisation à **la RSE**
 - Atelier d'une demi journée sur plusieurs mois pour réaliser son **bilan carbone** et mettre en place un plan d'action.
 - **Visite énergie** : état des lieux de la situation énergétique et plan d'action
 - Aide au remplacement d'un véhicule/velo





- **Pass' transformation Ecologique** 50% montant éligible plafonnée à 10k€
 - Assiette éligible > 10 k€
 - < 20 sal
 - Hors métropole
 - Industrie/Scé à l'industrie-Tourisme
 - Etablir l'impact score pour son entreprise (note sur 40 questions)

Production de chaleur et de froid :

- Géothermie sur champ de sondes et géo structures énergétiques
- Géothermie sur eau de nappe, sur eau de mer et sur eaux usées
- Géocooling
- Pompe à chaleur
- Solaire thermique
- Chaudière biomasse

Economie circulaire et gestion des déchets :

- Système de récupération des eaux de pluie
- Système de réutilisation des eaux usées
- Compacteurs mécanique (cartons, plastiques, textiles et toutes autres matières valorisables...) et/ou broyeurs de végétaux
- Equipements de tri et systèmes de recyclage

Sobriété énergétique / optimisation/accessibilité :

- Systèmes de management et de stockage de l'énergie/ Système domotique pour le suivi, la gestion ou la régulation de la consommation
- Capteurs/ éclairage de détection automatique
- Isolation thermique des réseaux de chaleur
- Étanchéité des réseaux
- Exosquelette
- Investissements spécifiques sur l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap ne relevant pas des obligations réglementaires

Digitalisation :

- Acquisition d'un système global de gestion : ERP (progiciel de gestion de l'ensemble des processus opérationnels d'une entreprise), système de gestion des clients-réervations-commandes.
- Acquisition d'un système global de GPAO (système de gestion de la production d'assistée par ordinateur).
- Système de cybersécurité : système de sauvegarde, pare-feu, routeur.

Dépenses éligibles complémentaires uniquement pour les entreprises relevant du tourisme :

- Dépenses de végétalisation et des-imperméabilisation des sols
- Création du 1er outil de visite interactive
- Acquisition de systèmes de transport collectif électrique gratuits pour les touristes

Solution de tiers financement



Finaceur pour l'Industrie et le Tertiaire de l'Efficacité Énergétique en Occitanie



Solution de portage de projets de l'efficacité énergétique en Occitanie, à destination des acteurs tertiaires et industriels.

FITEEO se distingue notamment par sa capacité à porter en tiers-investissement les actifs de la transition énergétique.

Les contrats peuvent être portés en Leasing ou en contrats de services énergétiques pour les installations sur sites pour : l'efficacité énergétique (process et bâti), le PV en autoconsommation, la production d'EnR thermique, les autres installations de la production d'énergie (production d'électricité type cogénération, chaufferie CSR, méthanisation...)



Le soutien de l'Etat.
Exemple pour des installations ≤ 100 kWc

Installations Photovoltaïques

Tarifs en revente totale

Tarifs d'achat pour la vente de la totalité pour les puissances inférieures ou égales à 100 kWc (c€/kWh hors TVA)

TYPE DE TARIF	PUISSANCE TOTALE (P-Q)	DU	DU	DU	DU	DU	DU	PLAFOND DE RÉMUNÉRATION ET RÉMUNÉRATION AU-DELA DU PLAFOND
		09/10/21 AU 31/01/22	01/02/22 AU 30/04/22	01/05/22 AU 30/07/22	31/07/2022 AU 31/10/22	01/08/22 AU 31/10/22	01/11/22 AU 31/01/23	
Tarif dit Ta	≤ 3 kWc	17,89	17,89	18,14	19,51	20,22	22,42	Plafond : Produit de la puissance installée par une durée de 1 600 heures
	≤ 9 kWc	15,21	15,21	15,42	16,58	17,18	19,06	
Tarif dit Tb	≤ 36 kWc	10,89	10,89	11,15	11,87	12,31	13,65	Rémunération à 5 c€/kWh hors TVA au-delà du plafond, non soumise à indexation
	≤ 100 kWc	9,47	9,47	9,69	10,33	10,70	11,87	

Tarifs en autoconsommation avec revente du surplus

TYPE DE TARIF	PUISSANCE TOTALE (P-Q)	PRIME À L'INVESTISSEMENT (€/WC) DU 09/10/2021 AU 31/01/22	Primes d'investissement pour l'autoconsommation					PRIME À L'INVESTISSEMENT (€/WC) DU 01/02/23 AU 30/04/2023
			DU 01/02/2022 AU 30/04/22	DU 01/05/2022 AU 30/07/22	AU 31/07/22	DU 01/08/2022 AU 31/10/22	DU 01/11/2022 AU 31/01/23	
Prime dit Pa	≤ 3 kWc	0,38	0,38	0,39	0,41	0,43	0,48	0,50
	≤ 9 kWc	0,29	0,29	0,29	0,31	0,32	0,36	0,37
Prime dit Pb	≤ 36 kWc	0,16	0,16	0,16	0,17	0,18	0,20	0,21
	≤ 100 kWc	0,08	0,08	0,08	0,09	0,09	0,10	0,11

PUISSANCE TOTALE (P-Q)	Rémunération de l'énergie injectée (c€/kWh hors TVA)		PLAFOND DE RÉMUNÉRATION ET RÉMUNÉRATION AU-DELA DU PLAFOND
	DU 09/10/2021 AU 31/01/22	DU 01/02/2022 AU 31/01/23	
≤ 3 kWc	10,00	12,53	13,13
≤ 9 kWc	10,00	12,53	13,13
≤ 36 kWc	6,00	7,52	7,88
≤ 100 kWc	6,00	7,52	7,88

Plafond : Produit de la puissance installée par une durée de 1 600 heures

Rémunération à 5 c€/kWh hors TVA au-delà du plafond, non soumise à indexation

Dispositifs relatifs à la décarbonation

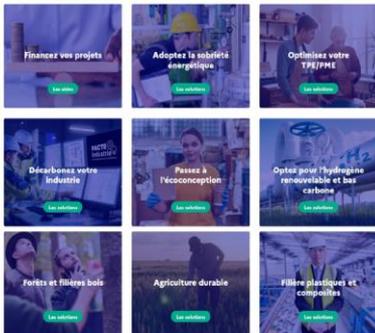
<https://agirpoulatransition.ademe.fr/entreprises/ai-des-financieres/2023/booster-entreprises-eco-energie-tertiaire-reduire-facture-energetique-gagner>

<https://programme-occimore.fr/le-programme/>

Aide aux études
entre 50 et 70%

Eco
conception

> La porte d'entrée de l'offre ADEME
des demandes d'aides



AIDE - 2023

Fonds Tourisme Durable –
Restaurateurs & hébergés,
accélérez votre transition
écologique

☆ Ajouter aux favoris

Le Fonds Tourisme Durable soutient la réalisation d'un diagnostic
environnemental gratuit et de financements d'investissements et/ou
d'études.



Orienter votre démarche d'éco-conception :
l'accompagnement d'OcciMore

OcciMore, le programme éco-conception initié en 2019 en région Occitanie, a pour
objectif d'accompagner les entreprises pour comprendre la première
étape de l'éco-conception.

OcciMore s'adapte à votre besoin et votre niveau de maturité en
plusieurs niveaux d'accompagnement individualisés. De plus, à la
demande, il vous sera proposé une phase de suivi.

Un accompagnement évolutif :
de la journée de conseil aux
premiers pas en éco-conception

■ Initiation éco-concep
■ Travail et atelier en
■ Préparation et suivi
■ Evaluation entreprise



Détail des accompagnements

Journée de conseil thématique



Objectif : Monter en compétences, prendre en main un outil, sensibiliser une équipe projet,
découvrir la communication environnementale, progresser sur l'éco-conception selon le niveau
de maturité de l'entreprise grâce à une journée thématique sur mesure.
Durée : 1 jour dans l'entreprise
Tarif : 200 € + frais de déplacement



Etat des lieux qualitatif, points forts et pistes

Diagnostic initial éco-conception

Objectif : Adopter une vision globale du cycle de vie et du contexte pour éco-concevoir un
produit/service grâce à une demi-journée d'analyse dans l'entreprise.
Livable : L'entreprise en ressortira également avec un bilan des points positifs et des pistes
d'éco-conception potentielles pour réduire l'impact de son produit/service.
Durée : 3 jours dont 0,5 j de travail dans l'entreprise
Tarif : 600 € + frais de déplacement



Etat des lieux qualitatif & feuille de route

Diagnostic Premier pas en éco-conception

Objectif : Réaliser une initiation à l'éco-conception, adopter une vision globale du cycle de vie de
produit, du contexte et des parties prenantes, ainsi que les opportunités et pressions pour éco-
concevoir. Enfin, élaborer des pistes d'éco-conception et les hiérarchiser selon des critères à
définir.
Livable : L'entreprise en retirera une feuille de route des pistes d'éco-conception priorisée selon
ses enjeux, ainsi que les ressources disponibles en Occitanie afin de mettre en œuvre ses
stratégies d'éco-conception.
Durée : 5 jours dont 2h d'initiation à l'éco-conception en visio et 1j de travail dans l'entreprise
Tarif TPE/PME : Diagnostic éligible au dispositif TREMPLIN de l'ADEME, 80% plafonné à 5 000 €



Etat des lieux quantitatif & feuille de route

Diagnostic Premier pas + évaluation

Objectif : Réaliser un diagnostic Premier pas (voir ci-dessus) auquel s'ajoute la réalisation d'une
évaluation environnementale chiffrée (AEC simplifiée) destinée à orienter les stratégies d'éco-
conception grâce à la connaissance des plus gros postes d'impact.
Livable : Les livrables d'un diagnostic Premier pas (voir ci-dessus) ainsi que les résultats de
l'évaluation environnementale chiffrée.
Durée : 7 jours dont 2h d'initiation à l'éco-conception en visio et 1j de travail dans l'entreprise
Tarif TPE/PME : Diagnostic éligible au dispositif TREMPLIN de l'ADEME, 80% plafonné à 5 000 €

Pour en savoir plus, contactez :



Marie Cussol
marie.cussol@eco-conception.fr
07 66 62 83 23
<https://programme-occimore.fr/>

Tremplin pour la transition écologique des PME					
Liste des actions éligibles					
Action	Type	Périmètre*	Aide max**	Unité	
Mes actions pour la lutte contre le changement climatique					
(aide max totale dans cette catégorie = 50 000 €)					
Vous organiser pour réduire les émissions de gaz à effet de serre : élaborer une stratégie (démarche ACT* Etapes 1 à 5A)	Diagnostiques et études	Hors entreprises industrielles (Pacte Industrie)	12 000	€	
Évaluer votre stratégie de réduction des émissions de gaz à effet de serre (Évaluation ACT*)	Diagnostiques et études		4 000	€	
Mes actions liées à la production de chaleur et de froid pour mon bâtiment existant					
Géothermie sur champ de sondes et géostructures énergétiques	Investissement	(Hors Grand Est, Centre Val de Loire, Normandie, Pays de la Loire, Ile de France et Haut de France, PACA (sauf Pays d'Arles), et les Outre-Mer. Chaleur Renouvelable territoriaux (CCRT)).	1 000	€/MWh	
Géothermie sur échangeurs compacts (corbeilles ou murs géothermiques)	Investissement		880	€/MWh	
Géothermie sur eau de nappe, sur eau de mer et sur eaux usées	Investissement		500	€/MWh	
Géocooling	Investissement		260	€/MWh	
Pompe à chaleur (PAC) solaire	Investissement		760	€/MWh	
Création ou extension d'un réseau de chaleur ou de froid	Investissement		390	€/ mètre linéaire	
Chaudière biomasse inférieure à 1200 MWh	Investissement		420	€/MWh	
Solaire thermique	Investissement		1 000 - 1 260	€/MWh solaire utile suivant zone géographique	
Mes actions liées à l'économie circulaire et la gestion des déchets					
(aide max totale dans cette catégorie = 50 000 €)					
Etat des lieux et proposition pour trier les déchets de bois, papier/carton, métaux, verre et plastiques ainsi que les fractions minérales et le plâtre	Diagnostiques et études	Uniquement pour les entreprises dont le volume total de déchets produits est inférieur à 1100 l/semaine	3 000	€	
Analyse de process pour la prévention des déchets (méthode Comptabilité des flux de matière MFCA)	Diagnostiques et études		5 000	€	
Diagnostic pour réduire les emballages ou remplacer des emballages plastiques par d'autres	Diagnostiques et études		5 000	€	
Bilan des matières entrantes et sortantes de l'entreprise (méthode Bilan matière)	Diagnostiques et études		7 000	€	
Récupération des eaux de pluie	Investissement		2 500	€/ 10m3 de cuve	
Broyeur de végétaux	Investissement	Limité à 1 broyeur	5 000	€	
Préparation des biodéchets : mise en place du tri, pré-collecte, formation du personnel, signalétique	Investissement	Uniquement pour les entreprises produisant moins de 5 t/an de biodéchets	6 000	€	
Composteur en bac ou pavillon de compostage pour biodéchets	Investissement	Uniquement pour les entreprises produisant moins de 5 t/an de biodéchets	100 ou 2 000	€/bac ou €/pavillon	
Soutien aux réparateurs : aide à l'investissement matériel (Uniquement investissement matériel hors matériel informatique, logiciel ou services)	Investissement	Uniquement pour les entreprises de la réparation (hors auto et vélo)	2 500	€	
Mes actions liées à l'écoconception et aux labellisations					
(aide max totale dans cette catégorie = 50 000 €)					
Premiers pas éco-conception	Diagnostiques et études		5 000	€	
Certification écolabel européen de produits ou services	Investissement	Secteurs disposant d'un référentiel opérationnel	2 000	€/produit ou service	
Accompagnement à la labellisation Numérique responsable	Diagnostiques et études		5 000	€	



 CCI TOULOUSE
HAUTE-GARONNE

Entretien
personnalisé

Information de
premier niveau

Plan d'action, mise en
place bonnes pratiques et
accompagnement au
financement

Agnès Frayssinet Dupuis
Conseillère énergie environnement
06 08 97 09 08 / a.frayssinet@toulouse.cci.fr